



Donner c'est donner,  
reprendre c'est .....



#### Déclaration au Comité d'Etablissement Siège du 20 novembre 2014

Je vais vous raconter une histoire... celle d'un salarié de FTV qui est resté de longues années sans promotion et sans augmentation... toutes les mesures individualisées lui sont passées sous le nez, année après année... disons pendant une dizaine d'années.... ce qui est déjà assez déstabilisant pour le moral.

Si vous interrogez d'ailleurs la direction de la santé et de la qualité de vie au travail, ou les médecins du travail, tous vous diront l'effet destructeur de cette politique salariale dite au « mérite » et qui a surtout pour effet de miner et de déstabiliser tous ceux qui en sont exclus sans ménagement.

En fait il ne s'agit pas d'un salarié, mais de plusieurs, on ne sait pas combien exactement puisque la gestion humaine à FTV, c'est pire que le « secret défense ».  
Plusieurs salariés donc, privés de manière systématique et répétée de pécuniaires et de fonctionnelles... et puis à la fin de l'été, ils apprennent, qu'ENFIN, ils vont bénéficier d'une mesure salariale...

Leurs noms figurent bien sur la liste des bénéficiaires transmises aux délégués du personnel.... C'est donc OFFICIEL et l'argent, avec le rattrapage au 1er janvier 2013, arrive sur leur paye d'octobre...

Mais... c'était une erreur. Le DRH du siège ne se démonte pas. C'était une erreur, la mesure est annulée et il faudra aux salariés rembourser ce qu'on leur a versé sur leur feuille de paye.

Je ferai plusieurs commentaires.

D'abord sur le fait que cette « erreur » est révélatrice du bazar qui règne dans les services de la DRH...mais ça, tous les salariés en sont témoins quotidiennement. C'est une marque de fabrique de notre direction actuelle.

Deuxièmement, ce n'est pas une question d'argent pour France Télévisions, quelques milliers d'euros sur l'ensemble de la masse salariale, c'est ridicule.

Mais pire, ce comportement managérial est inconséquent et indigne. Comment peut-on, quand on a la responsabilité de plusieurs milliers de salariés, se comporter d'une manière aussi légère, aussi désinvolte ? Ceux qui ont annulé cette décision se rendent-ils compte aussi du mal qu'ils font, mesurent-ils tous les risques qu'ils font courir aux salariés concernés, mais aussi à l'entreprise ?

Donner c'est donner, reprendre c'est voler !

Commettre une erreur, c'est possible. Ne pas l'assumer c'est..... chacun complétera avec l'adjectif qui lui semblera le mieux convenir.

Claude GUENEAU  
Elu CGT au CE Siège  
Membre du bureau du Snj-CGT

A l'unanimité, le CE a voté la motion suivante soutenue par l'ensemble des syndicats

*Des mesures salariales individuelles ont été attribuées à la fin de l'été, les noms figurent sur la liste officielle transmise aux délégués du personnel, le versement des mesures a été mis en paye.*

*Dans un deuxième temps, la DRH a informé plusieurs salariés qu'il y avait eu une erreur. La mesure les concernant a été annulée et le remboursement exigé.*

*Les élus du CE s'interrogent sur la légalité de cette décision. Ils demandent à la DRH d'assumer les conséquences de ses erreurs et exigent le maintien des mesures.*

**A L'ISSUE DU COMITE D'ENTREPRISE, LA DIRECTION MAINTIENT SA POSITION : « CETTE MESURE N'ETAIT PAS SOUHAITEE, ELLE A ETE INTEGREE PAR ERREUR DANS LE FICHIER ».... ON L'ANNULE, AVEC NOS EXCUSES TOUT DE MEME.**